



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 4 décembre 2018 à 9 h 30 et à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Louise Boudrias, Isabelle N. Miron, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Gilles Carpentier, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Cédric Tessier.

Sont absents, madame la conseillère Myriam Nadeau et monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, mesdames et messieurs André Turgeon, directeur général adjoint, Luc Bard, directeur général adjoint et M^e Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Luc Beaudoin, Martin Beaulieu, Catherine Bellemare, Jean Boileau, Yess Gacem, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Chantal Marcotte, Line Patrice, Marc Phaneuf, Marie St-Pierre et Éric Vézina.

CP20181204-P1 PLAN D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES 2019-2020

9 h 30 – Monsieur Yess Gacem présente le Plan d'investissements communautaires 2019-2020.

Cette présentation découle de l'étude du budget du 15 novembre 2018 et du mandat octroyé à la direction générale.

RECOMMANDATION :

CP-SLSDC-2018-41

Mandater la Direction générale pour soumettre des options de financement et de réalisation pour le Plan d'investissements communautaires 2019-2020, incluant la situation actuelle de la piscine Jack-Eyamie, en regard d'un Plan directeur de l'ensemble des besoins en infrastructures aquatiques sur le territoire et de la liste des 16 projets reportés au comité plénier du 4 décembre 2018.

Deux options de financement sont déposées :

Option A	Financement de la reconstruction de la piscine Jack-Eyamie en devançant une partie des fonds de l'enveloppe du PIC 2021-2023 (1 300 000 \$)
Impacts	<ul style="list-style-type: none">• Permet le financement au PIC 2019-2020 des 16 projets reportés;• Attribuer 433 333 \$ pour les années 2021-2022-2023 au projet de piscine dans le secteur de Masson-Angers. L'enveloppe disponible annuellement est réduite à 2 566 667 \$ (3 000 000 \$ - 433 333 \$);• Bris de service pour le secteur de Masson-Angers pour les saisons estivales 2019 et 2020 ;• Prévoir des mesures compensatoires pour la période de transition pour une offre aquatique dans le secteur de Masson-Angers.

Option B	Développement d'un plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques sur l'ensemble du territoire et prévoir le financement du projet dans le secteur de Masson-Angers
Impacts	<ul style="list-style-type: none"> • Permet le financement au PIC 2019-2020 des 16 projets repoussés; • Attribuer 433 333 \$ pour les années 2021-2022-2023 au projet dans le secteur de Masson-Angers. (Puiser à même le 3 000 000\$ du PIC); • Bris de service pour le secteur de Masson-Angers pour les saisons estivales 2019 et 2020; • Prévoir des mesures compensatoires pour la période de transition; • Vision d'ensemble des besoins de la population et intervention en fonction d'orientations globales; • Assurer une meilleure prise de décision quant aux investissements nécessaires sur l'ensemble du territoire; • Prioriser les travaux et investissements au secteur de Masson-Angers; • Le conseil devra prévoir une enveloppe financière dédiée au Plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques.

RECOMMANDATIONS :

Le comité exécutif, à la suite de sa rencontre du 28 novembre 2018, est en accord avec les recommandations du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

CP-SLSDC-2018-44

Adopter le Plan d'investissements communautaires 2019-2020

CP-SLSDC-2018-45

Retenir l'option B qui consiste à préparer un plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques pour l'ensemble du territoire et prévoir le financement de 1 300 000 \$ d'un projet dans le secteur Masson-Angers.

CP-SLSDC-2018-46

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour adapter le processus de consultation auprès des communautés entourant les piscines Desjardins, Fontaine et Eugène-Sauvageau, en intégrant et en priorisant la communauté entourant la piscine Jack-Eyamie, qui est en bris de service, et en tenant compte de la démarche d'un plan de développement de l'offre en infrastructures aquatiques.

CP-SLSDC-2018-47

Autoriser le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à mettre en place des mesures compensatoires pour la période de transition pour une offre aquatique dans le secteur de Masson-Angers.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Les recommandations **CP-SLSDC-2018-44**, **CP-SLSDC-2018-45**, **CP-SLSDC-2018-46** et **CP-SLSDC-2018-47** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, un projet de résolution entérinant le financement de l'option B retenue sera déposé pour adoption au comité exécutif du 11 décembre 2018 et recommandation au conseil municipal du 11 décembre 2018 dans le cadre de la séance spéciale sur l'adoption du budget 2019.

CP20181204-P2 **GESTION DES BOÎTES DE DONNÉS ET D'ENTRAIDE**

9 h 55 – Madame Chantal Marcotte, accompagnée de monsieur André Turgeon, présente les modifications réglementaires qui seront apportées au Règlement numéro 839-2018 sur la gestion des matières résiduelles concernant la gestion des boîtes de dons et d'entraide.

Des modifications au règlement de zonage seront également faites.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette, présidente de la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement fait la lecture de la recommandation.

RECOMMANDATION :

La Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement, suite à sa rencontre du 29 novembre 2018, est en accord avec la recommandation ci-dessous :

CP-ENV-2018-006

Que ce comité appuie les éléments du cadre réglementaire relatif aux boîtes de dons sur le territoire de la ville de Gatineau, tels que présentés par le Service de l'environnement et le Service de l'urbanisme et du développement durable.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des demandes d'éclaircissements sont souhaitées quant à la notion de bâtiment principal dans un parc. De même, demande est faite pour vérifier si les boîtes de dons seront permises dans un parc école.

En ce qui a trait à la question concernant un commerce de friperie, une vérification sera faite quant à la localisation d'une boîte de don sur la propriété du commerce.

Un avis de présentation, accompagné d'un projet de règlement, sera déposé à la séance du conseil municipal du 11 décembre 2018 pour une adoption du règlement en janvier 2019.

Le comité plénier public est suspendu à 10 h 45.

Reprise du comité plénier public à 11 h 05.

CP20181204-P3 **CHIENS POTENTIONNELLEMENT DANGEREUX**

11 h 05 – Monsieur Luc Beaudoin, accompagné de madame Line Patrice, présente la réglementation actuelle encadrant les chiens potentiellement dangereux (Règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Gatineau).

En juin 2018, le gouvernement provincial a adopté le projet de Loi 128, loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens L.Q.2018 c.P-38.002

Des mesures découlant de ce projet de loi et une liste d'orientations réglementaires sont plus amplement abordés.

RECOMMANDATIONS :**CP-SP-2018-001**

De maintenir le statu quo quant à la réglementation actuelle

CP-SP-2018-002

De poursuivre le renforcement quant à l'encadrement des chiens potentiellement dangereux

CP-SP-2018-003

D'attendre le nouveau règlement encadrant la Loi 128 avant de procéder à la révision du règlement municipal actuel.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des commentaires sont faits touchant l'application du règlement municipal actuel et du nombre de préposés aux animaux sur le territoire de la ville de Gatineau.

Le comité plénier public est suspendu à 12 h.

Reprise du comité plénier public à 13 h 05.

Monsieur le conseiller Marc Carrière a quitté son siège.

Après discussions les recommandations **CP-SP-2018-001**, **CP-SP-2018-002** et **CP-SP-2018-003** sont remplacées par la recommandation suivante :

Que ce comité mandate l'administration et le comité exécutif à analyser la capacité d'application de la réglementation sur les chiens potentiellement dangereux et proposent des pistes de solutions lors d'une séance de travail avec le conseil municipal en avril 2019.

En amendement :

Proposé par monsieur le conseiller Gilles Carpentier
Appuyé par monsieur le conseiller Cédric Tessier

de retirer les mots « la capacité d' » de la recommandation et d'ajouter l'article « l' » devant le mot application.

La recommandation amendée est acceptée à l'unanimité.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20181204-PD1** Procès-verbaux de l'assemblée du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Gatineau tenue le 12 septembre 2018 ainsi que du comité exécutif des 26 juin et 21 août 2018
- CP20181204-PD2** Procès-verbal de la réunion de la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité tenue le 21 août 2018

Fin du comité plénier public à 13 h 25.